

• les autorités de marché → elles passent par six canaux institutionnels différents

① les normes informelles: ce sont le fruit d'habitude, de règles non écrites, qui s'imposent à travers l'histoire d'une activité spécifique.

② Infrastructures de la mondialisation: leur existence n'est souvent analysée qu'en rapport avec l'efficacité et la sécurité des transactions qu'elles procurent. Cependant elles peuvent avoir des dimensions politiques importantes.

ex: scandale Enron → cinq firmes anglo-saxonnes ont exercé une forte influence en faveur de l'établissement de normes comptables unifiées mondialement.

⇒ Ces ent. doivent s'adapter à de nouvelles normes

⇒ les acteurs publics perdent la possibilité de modifier les règles de jeu.

③ les partenariats stratégiques: certaines ent., dans un secteur donné, servent maintenant un marché mondiale (ex: automobile, l'industrie pharmaceutique). ⇒ Dunning (1997): la mondialisation éco. actuelle se développe dans le cadre d'un "capitalisme d'alliance" dont les décisions conditionnent la place des territoires dans la DIPP.

④ les cartels: accords formels, au sein, d'ent. a priori concernées pour l'prix, limiter la production, empêcher la diffusion de leur avance technologique... Ces accords entre entreprises ont trois conditions: laisser chaque ent. dominante sur son marché, organiser un fond de combat au cas où une ent. se fait chopper, et partager les marchés d'exportation vers d'autres pays. OCDE: "de telles ententes sont plus importantes que ne l'estes pour l'éco. mondiale qu'on ne le pensait avant" mais les sanctions sont trop faibles car les Etats sont partagés entre une volonté de punir et celle de ne pas mettre en danger leur ent.

⑤ les associations professionnelles: Elles jouent un rôle de régulateur au sein de secteurs spécifiques et un rôle de lobby auprès des gov

→ Business European Roundtable → veulent un marché unique, et le mit menacé par th.

→ Unice (33 fédérations, 25 pays) → veut éviter les contraintes européennes sur l'environnement

→ United States Int. Business & Business and Industry Advisory committee → exercent leur

influence sur l'OCDE. Ils sont à l'origine des AIT (accords multilatéraux sur l'investissement).

⑥ les traités internationaux privés: la forme la plus extrême d'influence des acteurs éco. privé car les règles peuvent s'inscrire dans le droit international public.

Sell (1999) montre comment une douzaine de dirigeants de multinationales américaines (pharmaceutique, informatique, divertissement) ont écrit ce que deviendront les accords Trips.

la banque S.P. reorgan a été quand à elle à l'origine du dulp de ④
l'autocontrôle comme principe prudentiel face aux risques de marché.

Ces règles ne deviennent problématique que si elles aboutissent à servir leurs
intérêts au détriment de ceux de la communauté.

De nombreux économistes ont montré que c'estait le cas ici → seul les établis.
les plus aptes à les mettre en oeuvre ont pu minimiser leurs exigences de constitution
de fonds propres.

⇒ Deux cel sur la façon dont les acteurs privés parviennent à institutionnaliser leur influence

→ il n'y a pas de règles en la matière: on ne peut mettre en évidence un type d'icel
d'institutionnalisation de la norme privé.

→ De nombreux exemples soulignent la difficulté à distinguer parfaitement
espace privé et public de décision (ex: la finance) ⇒ les grandes décisions qui ont façonné
la mondialisation financière sont le fruit d'une gouvernance hybride alliant secteurs public et privé

les autorités morales:

Hall et Bransteker (2001): proposent de qualifier l'autorité morale l'influence exercée
par les Organisations non gouvernementales et les mouvements sociaux transnationaux.

Elles agissent dans des domaines spécifiques où leurs compétences sont reconnues
et non au nom de la défense de grandes valeurs (Droit, liberté...).

Charnovitz (1997): la mobilisation internationale des ONG s'accroît
dans les périodes d'après conflit.

Mouvements sociaux transnationaux → 3 objectifs

① Influencer le choix des thèmes retenus dans les négociations publiques internat.
(pauvreté, rôle des femmes... plutôt que stabilisation économique).

② Aboutir à des modifications de procédure (transparence, contrôle...)

③ Mobiliser les pol. engagées (prise en considération d'obj. de création
d'emplois dans les programmes d'ajustement...).

Pour ce faire ils disposent de 4 techniques:

- ① Dissémination d'informations et d'expertises
- ② mobilisation symbolique
- ③ Effet de levier (influencer un acteur public ou privé influent)
- ④ Contrôle des engagements pris par les acteurs influents, public ou privé.

Severino (2001) → Le renforcement des poids de la société civile internationale correspond en grande partie à un renforcement des poids des Etats-Unis dans les institutions internationales.⁷

Pouliquy (2000/2001): Si les mouvements transnationaux se veulent l'expression d'une société civile en devenir, les experts y jouent néanmoins un rôle majeur. L'action internationale des ONG vise alors à acquérir des ressources additionnelles, symboliques ou matérielles, pour mieux occuper l'espace national ou local d'où elles sont issues.

• les ONG à dimension internationale ne contestent pas systématiquement les acteurs économiques privés.

Parallèlement, les entreprises cherchent à être reconnues elles aussi comme autorités morales (via médiatisation de codes de conduite). A noter que 80% du budget des ONG viennent de ressources privées.

Les autorités morales permettent de développer une forme d'éducation civique sur la mondialisation économique. Bien que leur influence reste limitée, elles se sont imposées comme des interlocuteurs des Etats et des firmes les plus puissantes. Reste à trouver les moyens de transformer cette réussite en influence durable.

Les autorités illicites

• L'ouverture des frontières commerciales et financières a offert de véritables opportunités aux activités illégales. De plus, les NTIC ont aussi grandement facilité l'organisation internationale des activités illégales.

Le FMI estime que le blanchiment représente 2 à 5% du PIB mondial (30 à 50% proviennent du trafic de drogues). (5)

Pour les dimensions concrètes de l'influence financière de la mafia

→ encourageant le développement des paradis fiscaux.

→ Manipulent les marchés financiers.

→ Pénètrent fortement les systèmes bancaires légaux.

(Pour les dimensions th. voir FMI (2001) et McDowell et Norris (2001)).

• Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI)
→ publie une liste des territoires non coopératifs en matière de lutte contre la

finance mafieuse.

• La City est très perméable aux activités de blanchiment (Sharma 2001).

Hobbsawm (1999): "L'aspect crucial de la situation sociale du bandit, c'est son ambiguïté"

⇒ les frontières entre le légal, l'illégal, le privé, le public, le national et l'international apparaissent extrêmement poreuses.

⚠ Cutler (1999) + Gray (2001): La situation actuelle ne semble pas particulièrement originale: Elle ressemble au moyen âge et de nombreux travaux d'historiens montrent que le caractère hybride de la gouvernance de la mondialisation éco. contemporaine est la norme plutôt que l'exception.